

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Après l'observation, passons à l'action !

Notre élection ouvre de nouvelles perspectives et nous vous en remercions. Nous mesurons l'attente de chacun d'entre vous et sommes à la fois fiers et impatients de mettre en œuvre nos actions.

Après un été passé à structurer et à prendre en main les différents dossiers, nous voilà engagés dans une démarche participative. La création de nos groupes de travail a commencé pour nos gros chantiers et permettra de penser ensemble à nos défis de demain.

Notre installation a été surprise par quelques découvertes comme la signature de permis de construire qui, jusqu'alors, n'étaient pas officiels. Nous ferons la lumière sur chacun d'entre eux et veillerons à ce que le respect de chacun soit pris en compte.

Nous suivrons également de près l'achèvement de la future mairie qui, sur certains points, nous interpelle. Il faut évidemment un outil digne de ce nom à nos agents mais également un lieu représentatif de Saint-Brice.

Dans un autre registre, nous espérons également que les deux minorités sauront se montrer constructives et ne tomberont pas dans le piège de l'opposition stérile. Une main leur a été tendue et il ne tient qu'à eux de construire avec nous le futur de notre ville, elle le mérite et telle est notre volonté.

Le poste d'agent de police municipale, longtemps resté vacant, a été rouvert au recrutement, des commandes de corbeilles sont lancées et la réouverture du centre Covid est à l'étude avec les professionnels de santé.

De nombreuses manifestations sont prévues, notamment un grand moment festif autour du ramassage de déchets. Nous avons à cœur de faire de la pédagogie avant de passer par la case sanctions !

La tenue de ces manifestations dépendra évidemment de la conjoncture sanitaire et probablement de notre capacité collective à prendre soin de chacun. Ensemble pour Saint-Brice !

Nicolas Leleux
et la majorité municipale

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Nous venons de vivre une période sans précédent durant laquelle M. Lorand, notre ancien Maire, a œuvré sans relâche avec les services de la Ville afin de répondre aux besoins nouveaux générés par la pandémie due au coronavirus : ouverture d'un centre de consultations Covid, achat de masques grand public pour l'ensemble des habitants, actions de solidarité en direction des plus vulnérables, maintien des services. De très nombreux Saint-Briciens ont aussi été remarquables dans leurs actions de solidarité, et ce, dans des domaines très variés.

En raison du confinement, les élections municipales ont connu une formule inédite avec trois mois d'écart entre les deux tours : le second tour a, de fait, été marqué par une très forte abstention et 64,7 % des électeurs ont délaissé les urnes.

Nous tenons à remercier vivement les 39,06 % d'électeurs qui nous ont donné leur confiance et félicitons M. Leleux et son équipe pour leur victoire.

Lors de son discours d'installation, notre nouveau maire a appelé à l'unité, en assurant vouloir travailler avec les élus minoritaires dans un esprit d'ouverture, déclarant désirer « un mandat engagé dans un esprit d'exigence et de bienveillance ».

Nous nous attacherons à respecter cet esprit d'ouverture envers la majorité.

En effet, l'intérêt de toutes les Saint-Briciennes et tous les Saint-Briciens nous est primordial et notre exigence et notre bienveillance sont à la hauteur de celles déclarées de notre maire.

Cependant, nous resterons très attentifs quant aux décisions prises par M. Leleux et son équipe. Nous sommes sûrs que, vous tous, Saint-Briciennes et Saint-Briciens, serez vigilants à nos côtés et nous vous assurons de débattre, avec ferveur, dès lors que les décisions nous sembleront contraires à vos intérêts.

Nous souhaitons à tous une bonne rentrée, qu'elle soit scolaire, professionnelle, associative, sportive...

La pandémie est toujours présente, alors prenez grand soin de vous et de vos proches.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot
(Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

La démocratie ne se décrète pas, elle se travaille

Si l'article L 2121-27-1 du CGCT dispose du respect de l'expression et de la liberté d'opinion de l'opposition, la nouvelle majorité municipale ne semble pas avoir tiré les enseignements des pratiques de ses prédécesseurs qui, déjà, limitaient les tribunes de l'opposition à 360 caractères par élu. Comment y remédier ? En modifiant le règlement intérieur du conseil municipal relatif aux modalités des tribunes politiques. Encore faut-il en avoir la volonté.

De même, le Maire a annoncé lors du conseil municipal du 16/07 vouloir limiter le temps de parole des élus à 2 minutes par intervention. Cette nouvelle équipe municipale ne promettait-elle pas, il y a encore quelques jours, un vent de renouveau démocratique fondé sur le dialogue et la concertation ? La *Co-construction* dixit la démocratie participative ?

Notre groupe n'aura seulement droit qu'à 1 080 caractères, ceci entravant gravement notre liberté d'opinion, voilà qui augure bien mal le respect des élus de l'opposition.

Notre page Facebook :
saint-brice unie 2020

Marc Guyot, Céline Salfati, Pierre Baudin
(Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX SUR LE SITE INTERNET

